

Bulletin d'engagement

(à retourner avant le mardi 19 juin 2012 à Mr FOLLIN Christophe - 406 route des bosquets - 76640 Foucart)

Club :

Nom	Prénom	N°Licence	Catégorie de Valeur

Montant du règlement : A l'ordre du VC Hattenville Fauville

Pour tout renseignement :

Christophe FOLLIN au 06 24 61 06 62 - Gaylor GREAUME au 06 18 94 02 78

✂-----



Jours d'Hattenville Normanville



23 et 24 juin 2012

<http://www.vchattenvillefauville.com>

La Croisière

RESTAURANT
RECEPTION
SEMINAIRE

HOTEL

Route du bourg
76490 LOUVETOT
Tél: 02.32.70.33.64
Fax: 02.32.70.36.00
Http://hotellacroisiere.fr
Email: lacroisierelouvvetot@orange.fr

24 "cabines" / Parking privé
Grande salle de réception
Soirée à thèmes

PARTENAIRES

SUPER U
les nouveaux commerçants
FAUVILLE



ZA les sapins 76110 Bréauté

HEBERGEMENT



A 15min d'Hattenville, l'hôtel La Croisière peut vous accueillir pour le week-end (repas du samedi soir, nuit du samedi au dimanche, petit déjeuner du dimanche matin). Les réservations se feront dans la limite des places disponibles

Gîtes ruraux à proximité d'Hattenville

Alvimare :	« Les marronniers » 02.35.60.73.34
Auzouville-Aubebosc :	« Le chant des hirondelles » 02.35.96.72.37
	« La cidrerie » 02.35.96.72.37
Bennetot	« rue des bois » 02.35.60.73.34
Envronville	« Les prés volets » 02.35.60.73.34
Hattenville	« Route des chouquet » 02.35.60.73.34
	« Le clos juliant » 06.70.98.76.36
Sainte Marguerite	« Le pré aux anes » 02.35.60.73.34
Saint Pierre Lavis	Hameau de la chaussée 02.35.60.73.34
	981 route de la chaussée 02.35.60.73.34
	921 route de la chaussée 02.35.95.31.22
Yébleron	231 impasse du moulin 02.35.56.87.88

Chambres d'hôte à proximité d'Hattenville

Cliponville	Hameau de Rucquemare 02.35.96.72.21
	826 route de la mer 02.35.96.76.86
Foucart	Ferme des peupliers 02.35.31.17.72
	«La ferme du cédre » 02.32.84.31.82
Sainte Marguerite	250 impasse de la ferme 02.35.96.75.01
Yébleron	148 impasse des 2 portes 02.35.95.60.75
	231 impasse du moulin 02.35.60.73.34

Plus d'information sur www.coeurdecaux.fr rubrique tourisme

2eme et 3eme étape

Dimanche 24 juin 2012
Hattenville



2eme étape :

1ere, 2eme et 3eme catégorie : Départ à 9h00 pour 8 tours de 9,8km

4eme catégorie : Départ à 9h32 pour 5 tours de 9,8km



3eme étape :

1er départ à 14h30

Les heures de départ seront établies dans l'ordre inverse du classement général

Les coureurs de 4eme catégorie partiront les premiers

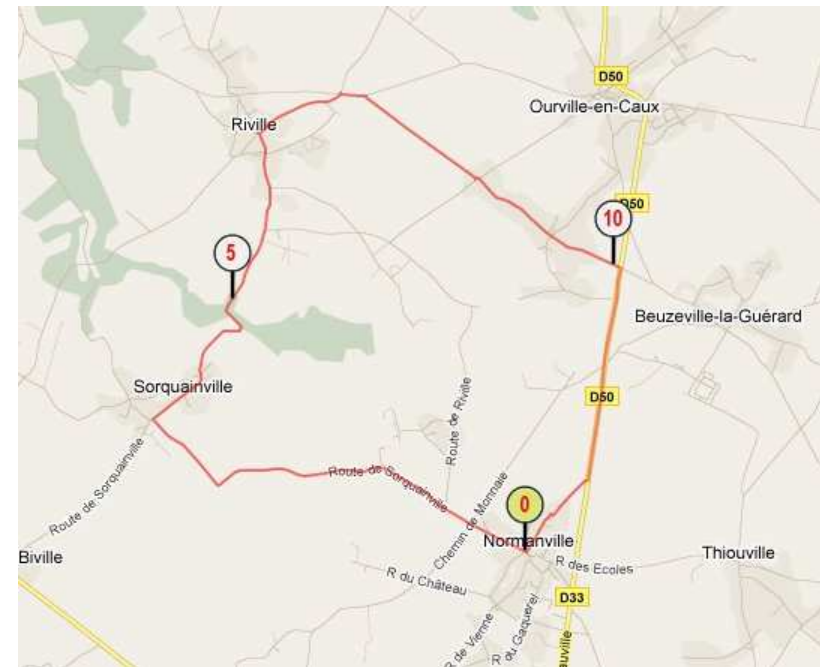


1ere étape

Samedi 23 juin 2012

Normanville

(circuit de 12,6km)



Organisé avec l'aide du Cyclo Club Normanvillais

Dossard : à partir de 13h30

1ere, 2eme et 3eme catégorie : Départ à 14h30 pour 6 tours

4eme catégorie : Départ à 14h32 pour 4 tours

REGLEMENT

Les 2 jours d'Hattenville-Normanville est une course en 3 étapes avec classement général par addition de temps. Elle est organisée par le V.C.H.F sur les communes d'Hattenville et de Normanville. Elle se déroulera **le samedi 23 et dimanche 24 juin 2012.**

1/ Participation:

Les Catégories de valeur UFOLEP (1^{ère}, 2^e, 3^e, et les 4^e) sont autorisées à participer à l'épreuve. Les coureurs FSGT sont acceptés selon le règlement national.

La participation aux 3 étapes est obligatoire.

Seule la deuxième étape sera ouverte aux cadets et minimes.

Chaque participant devra signer la feuille d'émargement avant chaque étape.

2/ Détails des étapes :

Samedi 25 juin :

1^{ère} étape à Normanville à 14h30

Dimanche 26 juin

2^{ème} étape à Hattenville à 9h00

3^{ème} étape Contre la Montre à Hattenville à 14h30

3/ Engagements :

Le prix de l'engagement est fixé à 12 Euros. (3 euros pour les cadets et minimes)

Renseignements et engagements sur le site Internet

<http://www.vchattenvillefauville.com> ou

Mr FOLLIN Christophe 406 route des bosquets 76640 Foucart

Tel : 06 24 61 06 62. Email : christophe.follin@vchattenvillefauville.com

4/ Classements:

Le classement général sera établi aux temps cumulés des trois étapes. En cas d'ex aequo au classement général final, les coureurs seront départagés :

- 1) Le plus petit total à l'addition des places des 3 étapes.
- 2) Le classement dans la 3^{ème} étape.

Les coureurs ayant abandonné devront le signaler aux commissaires présents sur la ligne d'arrivée et ne pourront pas prendre le départ de l'étape suivante.

5/ Incidents mécaniques :

Le changement de roues ou de vélo sera strictement interdit. Le coureur victime d'une crevaison devra se dépanner lui même et par ses propres moyens, Les coureurs ne respectant pas ce point seront immédiatement mis hors course. Il en est de même pour le contre la montre.

6/ Véhicules :

Aucune voiture ou moto autre que celle de l'organisation ou mandatée par les organisateurs ne sera admise sur les circuits y compris sur la 2^{ème} étape contre la montre.

7/ Surveillance de l'épreuve :

Des commissaires départementaux et de course circuleront sur les parcours afin de vérifier que les réglementations Cycloport Ufolep et des 2 jours d'Hattenville-Normanville seront appliqués. Tout coureur participant à cette épreuve et ne respectant pas ces règlements se verra déclassé et exclu de l'épreuve.

8/ Dossard :

La remise des dossards s'effectuera le samedi 23 juin à partir de 13h30 et seront à rendre le dimanche soir après la troisième étape.

9/ Maillot de leader :

Un maillot de leader sera remis à la fin de chaque étape aux leaders de chaque catégorie et devra être porté lors de l'étape suivante , y compris lors du contre la montre .

10/ Remise protocolaire :

A l'issue de chaque étape, une remise protocolaire sera organisée.

Le port du maillot aux couleurs du club est obligatoire.

Etape : Une coupe et une gerbe au 1^{er} de chaque catégorie

Classement général : Un trophée au 1^{er} de chaque catégorie

Challenge par équipe : L'addition des temps au classement général sur deux coureurs en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégorie et un coureur en 4^{ème} catégorie. Le challenge est à remporter trois années consécutives pour le gagner définitivement.

Une récompense sera attribuée à chaque participant.

Tout coureur absent lors de la cérémonie des récompenses ne se verra pas attribuer sa récompense.

11/ Carte cycloport « carton » :

Le classement général sera pris en compte pour l'inscription sur le carton cycloport. Les coureurs ne participant qu'à la première étape et faisant une place verront leur carton annoté.